

La stabilisation des prix est une des pierres angulaires de la politique agricole fédérale, avec l'assurance-récolte, la recherche, le développement des marchés, le développement régional, l'inspection et le classement.

Comme la stabilisation des prix représente un aspect tellement fondamental et de grande portée de toute la politique agricole au Canada, je crois qu'il serait utile d'aborder le sujet en examinant quatre questions qui pourront permettre de placer le projet de loi dans son contexte.

Premièrement, pourquoi est-il utile, avons-nous un pressant besoin de stabiliser les prix agricoles?

Deuxièmement, quels sont les programmes actuellement mis en œuvre et quel genre de problèmes nous ont-ils posés?

Troisièmement, de quelle façon le projet de loi actuel cherche-t-il à améliorer la situation?

Et quatrièmement, ce projet de loi a-t-il l'appui des agriculteurs et des provinces.

● (1220)

[Traduction]

La première question consiste à savoir pourquoi il faut stabiliser les prix dans l'industrie agricole. L'agriculture subit l'influence de deux éléments déstabilisateurs importants, premièrement, les risques naturels de la production, comme le gel, les inondations, les insectes et la maladie, et deuxièmement, les fluctuations du marché. L'assurance récolte est le principal instrument utilisé par le gouvernement fédéral pour aider les agriculteurs à faire face aux risques de production. Notre principal instrument pour aider les agriculteurs à faire face aux risques du marché consiste dans la Loi la stabilisation des prix agricoles et la Loi de stabilisation concernant le grain.

Les prix de bon nombre de produits agricoles changent quotidiennement en fonction des fluctuations réelles ou apparentes de l'offre et de la demande. Pour comprendre ce que cela signifie, celui qui n'est pas agriculteur n'a qu'à s'imaginer ce qu'il ressentirait s'il devait aller travailler chaque matin sans savoir ce qu'il gagnera ou même s'il gagnera quoi que ce soit.

L'agriculture subit aussi l'influence d'importantes fluctuations cycliques de prix. Il arrive souvent que les prix diminuent de moitié d'une période à l'autre pendant que les coûts de production continuent à augmenter. Même les plus productifs d'entre eux essuient alors des pertes.

L'agriculture n'est certes pas le seul secteur dont le marché soit aussi largement ouvert, mais il y en a très peu. C'est assurément le secteur le plus dispersé et le plus varié puisqu'on compte au Canada plus de 300,000 exploitations particulières. A l'exception d'une poignée d'entre elles qui représentent moins de 0.5 p. 100, ce sont des exploitations familiales et elles assurent notre subsistance. C'est un fait capital à retenir, monsieur le Président.

En 1983, il y avait 476,000 travailleurs agricoles, soit 4.4 p. 100 de la main-d'œuvre canadienne. A peine trente ans plus tôt, leur nombre atteignait 18 p. 100. L'exode vers les villes a réduit le nombre des exploitations mais elles sont maintenant plus vastes et plus efficaces. En dollars constants, la production par exploitation a presque quadruplé depuis trente ans.

Ces entreprises hautement mécanisées ont de plus en plus recours à d'autres secteurs, ce qui crée des emplois dans tous les domaines. En tenant compte de la transformation, de la

distribution et de la vente au détail, on peut dire qu'un Canadien sur six gagne sa vie grâce à l'agriculture.

En outre, tous les Canadiens ont bénéficié des réalisations du secteur agro-alimentaire qui leur a permis de s'approvisionner en nourriture pour seulement 16 p. 100 de leur revenu disponible, ce qui place le Canada au deuxième rang des pays où les denrées alimentaires coûtent le moins cher. En même temps, le secteur de l'agro-alimentaire a rapporté au pays plus de dix milliards de dollars par an au titre des revenus d'exportation.

En quelques mots, il nous faut reconnaître la prépondérance de l'agriculture et son exceptionnelle vulnérabilité. En tant que pouvoirs publics, nous devons veiller à favoriser pleinement la survie et la prospérité des entreprises efficaces. C'est là la meilleure assurance que nous puissions nous donner pour préserver la vigueur du Canada agricole, les emplois dans le secteur de l'agro-alimentaire et l'approvisionnement alimentaire constant à des prix raisonnables pour l'ensemble des Canadiens.

[Français]

Deuxièmement, monsieur le Président, quels sont les programmes en place actuellement? Je présume que les idées que je viens d'exprimer seraient appuyées non seulement par tous mes collègues au niveau provincial mais également par tous nos collègues partout au Canada dans les divers Parlements, dans les différentes assemblées législatives, et également par les ministres de l'Agriculture de la plupart des pays.

Nous reconnaissons tous le besoin de stabilité agricole et c'est pour cela que nous avons maintenant un si grand nombre de programmes de stabilisation en place tant au niveau fédéral que provincial et international. D'ailleurs, hier soir encore, j'assistais à une rencontre avec l'ambassadeur de France au Canada qui, lui-même, reconnaissait l'importance d'assurer graduellement dans notre pays une plus grande stabilité de ces prix, que tous les pays qui opèrent actuellement en agriculture et qui doivent compter sur un marché d'exportation doivent absolument et rapidement stabiliser leurs prix et contenir le niveau de production et d'exportation.

Voilà maintenant un bref aperçu de ces programmes qui existent actuellement. La Loi actuelle sur la stabilisation des prix agricoles a été adoptée par le gouvernement progressiste conservateur en 1958. Elle fixe les prix de soutien pour les principaux produits agricoles au Canada à 80 p. 100 du prix du marché moyen des dix dernières années. En 1975, la loi a été modifiée . . .

M. Boudria: Par le gouvernement libéral.

M. Blais: . . . afin de porter le prix de soutien à 90 p. 100 de la moyenne des prix de marché des cinq dernières années . . .

M. Boudria: Sous le gouvernement libéral.

M. Blais: Oui. C'est tout juste avant que le gouvernement précédent commence à nous imposer des déficits successifs, de 1975 jusqu'à cette année, où nous sommes rendus à 226 milliards de dollars. C'est une date importante effectivement. C'est à ce moment que nous avons commencé à creuser ce large déficit où nous nous vautrons depuis au-delà de dix ans. Effectivement c'est une date importante.